DES CONGRÈS D'A. C. ET DE VICTIMES DE GUERRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les Fonctionnaires A. C. contre les décrets-lois

Ils ont remis une résolution votée par leur Congrès à la Présidence du Conseil

A l'issue de leur 9e Congrès national, les 200 délégués de l'Union des victimes de la guerre et anciens combattants titulaires et auxiliaires dans les administrations et établissements de l'Etat ont fait remettre par une délégation, au directeur du Cabinet de M. Doumergue, le texte de la résolution votée à la séance de clôture du Congrès en expliquant le sens de cette résolution.

La délégation a affirmé à M. Jules Michel la solidarité de l'Union avec la Fédération des fonctionnaires pour protester contre certaines dispositions des décrets-lois touchant ses adhérents, non seulement au titre d'employés de l'Etat mais encore à celui d'anciens combattants ou victimes de la guerre.

La délégation a notamment signalé au directeur du Cabinet du président du Conseil que les réductions des effectifs opérées dans les administrations aboutissaient à la mise à la retraite d'office de certains anciens combattants ou victimes de la guerre qui, bien qu'âgés de 50 ou 55 ans, réunissaient à peine quinze années et parfois moins de service, ce qui ne leur donnait droit qu'à une retraite de 3 ou 4.000 francs.

A leur sortie de la présidence du Conseil, les délégués ont annoncé que lundi matin ils seraient à nouveau reçus à la présidence du Conseil où on leur ferait connaître les vues du président Doumergue en ce qui concerne leurs desiderata.

Les congressistes se sont alors dispersés dans le calme : à aucun moment, d'ailleurs, on n'avait eu à déplorer le moindre incident.

Le Congrès des Anciens Déportés et Otages de Guerre

Il a voté une motion contre la guerre

Le 5e Congrès de la Fédération française des anciens déportés et otages des camps d'Allemagne et des pays étrangers a eu lieu à Romagne-sous-Montfaucon, sous la présidence d'honneur de M. Raymond Poincaré.

Le Congrès, avant l'ouverture, a adressé des télégrammes de respectueuse sympathie à MM. Raymond Poincaré, Gaston Doumergue, président du Conseil, et Albert Lebrun, président de la République.

Il a fait voter ensuite un certain nombre de vœux concernant notamment la réouverture des délais d'attribution de la médaille de la Reconnaissance française, l'attribution d'une allocation à vie de 365 francs par an aux anciens déportés et otages de 65 ans révolus, et les emplois réservés.

Ils ont voté ensuite une motion contre la guerre.

Le Congrès des Anciens Prisonniers de Guerre

Réuni aux Sables-d'Olonne il a voté des vœux en faveur du désarmement

Le Congrès des anciens prisonniers de guerre a adopté, hier matin, un certain nombre de vœux et notamment une motion dans laquelle il proteste énergiquement contre les décrets-lois portant atteinte aux droits acquis des anciens combattants et victimes de la guerre et plus particulièrement contre les mesures prises contre la retraite du combattant.

« Le Congrès, rappelant les conditions énoncées par la Confédération nationale touchant le redressement de la moralité publique et privée, la rénovation économique et la réforme de l'Etat, donne mandat à ses délégués en accord avec la Confédération, d'exiger l'abrogation des décrets-lois au cas où ces conditions ne seraient pas réalisées ;

» Fait appel à l'union de la génération du feu pour remplir la mission de contrôle et de redressement qui s'impose à elle ; demande impérieusement que l'action des anciens combattants soit menée au-dessus des partis et des fractions, afin qu'ils puissent en toute indépendance remplir la mission que leur passé et le souci qu'ils ont gardé de continuer à veiller sur les destinées du pays leur font un devoir de pour-suivre sans défaillance ;

» Font confiance à M. Rivollet, ministre des Pensions et secrétaire de la Confédération, pour bien défendre l'idéal de la génération du feu et les droits des anciens combattants et victimes de la guerre. »

Le Congrès a également émis un vœu dans lequel :

« Considérant qu'il est du devoir des anciens combattants de lutter en faveur du rapprochement de tous les peuples, il demande à la S. D. N. de s'inspirer à l'idée du désarmement général afin de parvenir à la suppression complète de la guerre ; il demande également que l'on entretienne des relations amicales avec les anciens combattants des pays ex-alliés ou ex-ennemis. »

Les Blessés du Poumon vont tenir leur Congrès

La Fédération nationale des blessés du poumon et chirurgicaux, tiendra son onzième Congrès national, à Paris, Maison de la Mutualité, les 14, 15 et 16 juin.

Toutes les questions intéressant les anciens combattants et victimes de la guerre, y seront débattues et une discussion y sera engagée sur la question du jour : l'intervention des anciens combattants dans la vie publique.

Un banquet de clôture aura lieu le vendredi 15 juin, sous la présidence de M. Georges Rivollet, ministre des Pensions. Dimanche prochain se tiendra à Mulhouse, le dix-septième congrès de la Fédération des mutilés. Les importants problèmes de l'heure actuelle y seront discutés.

La Clôture du Congrès de la Fédération Républicaine

MM. Louis Marin et André Tardieu assistaient au banquet traditionnel

Le Congrès de la Fédération républicaine a épuisé, hier matin, l'ordre du jour par l'examen de l'activité des fédérations départementales au cours de l'année 1933 et par l'étude d'un plan de propagande pour 1934.

M. Charles-Maurice Bellet, vice-président de la Fédération, qui présidait la séance, a donné successivement la parole aux représentants des diverses fédérations qui ont exposé les résultats de leurs efforts et suggéré les mesures qu'elles ont estimé propres à améliorer les conditions de la vie du parti.

Le représentant des Basses-Pyrénées a affirmé notamment que le groupe de la Fédération républicaine de sa région avait décelé depuis le mois de mai 1932 le scandale de Bayonne. Il a révélé que c'est par la Fédération républicaine que les autorités locales ont été documentées sur les opérations du Crédit municipal de cette ville.

Le délégué de la Fédération du Pas-de-Calais a, ensuite, rendu hommage à la mémoire du général de Saint-Just, « dont l'œuvre, a-t-il dit, est heureusement continuée par son fils, François de Saint-Just ».

Le banquet

A l'issue de la séance, les délégués au Congrès de la Fédération républicaine se sont réunis dans la grande salle des fêtes du Palais de la Mutualité, pour assister au banquet de clôture du congrès. Le déjeuner était présidé par MM. Camille Blaisot, député, ancien ministre, vice-président de la Fédération, et Louis Marin, ministre de la Santé publique, président du parti, entourés de MM. André Tardieu, ministre d'Etat, ancien président du Conseil ; Léon Bérard, sénateur, ancien ministre ; Paul Reynaud, député, ancien ministre, président de la Ligue républicaine nationale.

1.200 convives, parmi lesquels on remarquait 120 parlementaires et 600 délégués des fédérations de province, participaient à cette manifestation. On remarquait enfin, à la table d'honneur, une délégation des importantes organisations politiques du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, qui ont donné récemment leur adhésion à la Fédération républicaine et dont les représentants ont été longuement applaudis par les congressistes. Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Camille Blaisot, de Lasteyrie, Philippe Henriot, Pfleger, Heiss, André Tardieu et Louis Marin, qui réclame notamment le vote des femmes et la R. P.

BAGARRES POLITIQUES A PARIS...

A la fin de la matinée d'hier, 200 jeunes gens environ appartenant aux jeunesses socialistes et communistes ont déclenché rue de la Chapelle une bagarre. Ils se sont attaqués à des vendeurs du journal « L'Action Française ».

Les services de Police-Secours, immédiatement alertés, arrivèrent peu de temps après sur les lieux. Les agents de la force publique séparèrent les combattants et firent conduire dans les pharmacies voisines quelques blessés, parmi lesquels M. Théodore Guilloux, garçon de café.

Le commissaire de police enquête.

...et à Aubervilliers

Au moment de l'arrivée à Aubervilliers du cardinal Verdier, et sur le passage du cortège, des communistes avaient décidé de troubler la cérémonie de la Fête des Archers.

Le service d'ordre dut intervenir et arrêter une cinquantaine de perturbateurs qui poussaient des cris divers et chantaient l' « Internationale ».

Cur ces 50 arrestations, 30 ont été opérées pour refus de circuler. Après vérification de leur identité, la plupart des communistes arrêtés conduits au commissariat d'Aubervilliers ont été relâchés.

L'ANNIVERSAIRE DU ROI D'ANGLETERRE

Le roi d'Angleterre a célébré, hier, dans l'intimité, son 69e anniversaire à Buckingham-Palace.

Les cérémonies publiques qui accompagnent chaque année la célébration de l'anniversaire royal n'auront lieu qu'aujourd'hui.

De nombreux télégrammes de félicitations ont déjà été reçus au Palais, venant de tous les points de Grande-Bretagne, de l'empire et de l'étranger.

UN SOLDAT REVOLVÉRISA SA FEMME, PUIS SE SUICIDA

Hier après-midi, M. Raphaël Joseph, soldat à Rueil, actuellement en permission, a, au cours d'une discussion à son domicile, 28, rue Rochechouart, tiré un coup de revolver sur sa femme. Il s'est ensuite logé une balle dans la tête. Transporté à l'Hôpital Lariboisière, il y est décédé en arrivant. Mme Simonne Joseph, atteinte légèrement à l'épaule droite, est soignée à son domicile. On croit qu'il s'agit d'un drame de la jalousie. Le commissaire de police du faubourg Montmartre procède à l'enquête.

ARRESTATION A BUDAPEST D'UN GENTLEMAN CAMBRIOLEUR

Le baron Charles Sigmund-Campbell, 36 ans, a été arrêté par la police hongroise comme membre d'une bande de cambrioleurs spécialistes du percement des coffres-forts.

Le baron Charles Campbell, descendant d'une grande famille anglaise, est ancien élève de Cambridge.

L'Assemblée générale à Lille, de l'U. M. des Blessés de la Tête du Nord de la France

L'émotion soulevée par les décrets-lois n'est pas encore apaisée. Les différentes associations de ceux auxquels l'Etat assurait une juste protection matérielle, s'effraient des restrictions imposées à leurs membres. Ils ont protesté contre ce vent d'économies qui soufflait en leur défaveur. Ils protestent encore avec une énergie tenace.

L'Union Mutuelle des Blessés de la Tête du Nord de la France, a joint la voix de ses 650 adhérents à ce vaste et douloureux concert de lamentations. Elle se réunit hier, à 10 h. 30, dans la salle Maury, à Lille, en assemblée générale. On invective contre ces décrets-lois qui menacent d'apporter la misère chez les blessés de la tête, incapables de travailler. On souhaite leur échec en demandant leur abrogation pure et simple.

Le bureau était composé de MM. Ghys, président de l'Union Mutuelle des Blessés de la tête du Nord de la France ; Trévoix, vce-président ; Savary, secrétaire général ; Debert, secrétaire-adjoint ; et des membres du Conseil d'administration.

M. Ghys ouvrit la séance par une courte allocution. Il remercia les sociétaires de leur présence réconfortante et sympathique et interpéla le sentiment de l'assemblée en s'élevant contre la retenue de 3 % des allocations accordées aux blessés de la tête impiaçables.

M. Savary donna lecture des points des décrets-lois vers lesquels convergent les protestations des Blessés de la tête ; il commenta avec une lucidité convaincante ces points litigeux.

M. Ghys indiqua ensuite que le taux d'invalidité des blessés de la tête reconnus impiaçables devant s'élever à 100 % ; que l'allocation spéciale pour les blessés de la tête devait posséder un caractère permanent.

Il précisa que ces revendications avaient été adressées à M. Rivollet, ministre des Pensions et à M. Doumergue, sous la forme de motions officielles.

Au cours de l'assemblée, on proposa l'achat d'un drapeau au nom de l'Union Mutuelle des Blessés de la Tête du Nord de la France. L'assemblée ratifia unanimement cette proposition.

On se félicita également de la confection des insignes de l'U.M.B.T. La plupart des adhérents portent déjà cet insigne de reconnaissance.

Au nom des blessés de la tête réunis à cette assemblée générale, M. Savary remit au président une plaquette, en témoignage de l'admiration que son dévouement actif suscite parmi les membres de l'U.M.B.T.

M. Ghys, très ému, remercia en quelques mots. Il affirma son désir de poursuivre son labeur en faveur de ses camarades blessés de la tête, avec la certitude que ce labeur ne sera pas inutile.

Il fut procédé, ensuite, à la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale.

L'ordre du jour

« Les membres de l'Union Mutuelle des Blessés de la Tête de la Région du Nord de la France, réunis le dimanche 3 juin, en assemblée générale extraordinaire, à la salle Maury, à Lille, félicitent leurs administrateurs pour l'action qu'ils ont entreprise contre les récents décrets-lois les concernant.

» Considérant que leur existence de souffrances perpétuelles s'aggrave du fait que rien n'a été fait pour améliorer leur pénible situation sociale.

» Protestent avec énergie contre le prélèvement de 3 % opéré sur les pensions des mutilés de guerre reconnus impiaçables et dans l'impossibilité de travailler régulièrement.

» Et demandent, en outre, au gouvernement l'abrogation pure et simple des décrets-lois sur tous les droits acquis des victimes de guerre ».

AU MEETING D'AVIATION DE MÉAULTE

UN PILOTE L'A ÉCHAPPÉ BELLE MAIS UN ACROBATE A ÉTÉ BLESSÉ GRAVEMENT

Hier dimanche, avait lieu, à Méaulte un grand meeting d'aviation. Il a été, malheureusement, attristé par deux accidents assez graves.

C'est ainsi que M. Gilbert Siebel, qui pilotait un avion, a heurté, en atterrissant, un pylône. L'avion a été complètement broyé. Quant au pilote, il s'en est tiré avec des contusions peu graves.

Quelques instants après, un acrobate, M. Vassard, qui se livrait à des exercices de trapèze sur un avion, a fait une chute très grave en atterrissant. Il s'est broyé complètement la face. Il a été transporté à l'hospice d'Albert, dans un état très grave.

LA FÊTE DES AILES D'ÉVÈRE

La fête des Ailes, la grande manifestation organisée au profit de la Croix-Rouge, s'est déroulée hier à l'aérodrome d'Evère (Bruxelles), en présence de plus de 200.000 spectateurs. Participaient à cette fête, outre les meilleurs pilotes militaires belges et une escadrille italienne, plusieurs des « as » français et deux escadrilles militaires françaises, l'une venant de Dijon et l'autre des Mureaux. Les exhibitions de haute école d'Hélène Boucher, Détroyat, Doret, René Paulhan et les exercices d'ensemble furent applaudis par une foule enthousiaste.

NOMBREUSES VICTIMES D'UN TYPHON EN CORÉE

Un typhon s'est abattu hier matin sur la côte ouest de Corée coulant plus de 200 bateaux de pêche. Une cinquantaine de cadavres ont déjà été rejetés à la côte, mais on craint que le nombre des victimes ne dépasse 500. On est, d'autre part, sans nouvelles de 300 bateaux de pêche qui se trouvaient, durant le cyclone, à la pointe sud de la Corée.

LE TIRAGE DE LA TOMBOLA DES P.T. T. DU NORD ET DU P.-DE-C. A EU LIEU HIER A LILLE

Le billet N° 15.461, Série E, gagne le gros lot de 50.000 francs

Un public impatient de connaître les décrets de la chance se pressait hier matin, dans un des salons de l'Hôtel des P. T. T., rue Brûle-Maison, à Lille.

On procédait dans cette coquette enceinte à une cérémonie d'une extrême importance : au tirage de la Tombola organisée au profit de l'Union des Sociétés Mutualistes des P. T. T. du Nord et du Pas-de-Calais.

Autour de M. Destailleur, huissier, qui contrôlait les caprices chiffres du hasard, on remarquait MM. Josson, président de l'Union des Sociétés Mutualistes des P. T. T. ; Dewet, président du comité des fêtes ; Perradin, commissaire général des fêtes ; De Ricell, secrétaire ; Toucry, trésorier ; Leriche, président de l'Union des Sociétés Mutualistes du Pas-de-Calais ; Plaisant, président de la commission des fêtes des P. T. T. du Pas-de-Calais, etc...

Voici la liste officielle des numéros gagnants :

Le N° 15.461 de la série E gagne 50.000 francs en espèces ; le N° 55.585 de la série F gagne 20.000 francs en espèces ; le N° 62.715 de la série K gagne 5.000 francs en espèces ; le N° 8,573 de la série G gagne 5.000 francs en espèces ; le N° 33.883 de la série H gagne un appareil de T.S.F.

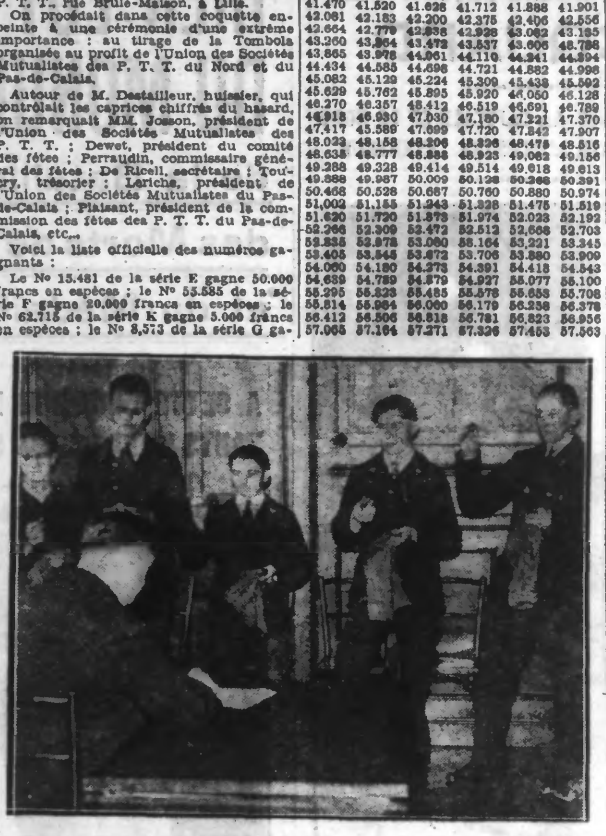

LES PETITS TÉLÉGRAPHISTES TIRANT LES NUMÉROS GAGNANTS

Voici la suite des numéros gagnants :

La lettre représente la série ; le nombre représente le numéro :

I : 14.130 ; J : 38.384 ; B : 16,327 ; K : 55.171 ; K : 37.924 ; L : 5.478 ; F : 3.981 ; A : 24.021 ; J : 17.352 ; G : 1.296 ; K : 85.207 ; L : 26.122 ; D : 39.520 ; K : 19.048 ; A : 94,835 ; G : 5.694 ; O : 29.167 ; G : 7.799 ; A : 59.813 ; A : 9.418 ; B : 25.518 ; E : 46.988 ; M : 3.354 ; A : 73.309 ; L : 91.904.

Suivent les numéros :

69	127	241	352	449	500
835	719	862	915	1.024	1.118
1.290	1.533	1.498	1.599	1.685	1.713
1.832	1.919	2.076	2.148	2.224	2.353
2.405	2.543	2.859	2.790	2.829	2.923
3.098	3.190	3.277	3.354	3.431	3,558
3.647	3.722	3.891	3.952	4.070	4.101
4.252	4.360	4.429	4.566	4.608	4.721
4.834	4.938	5.028	5.177	5.217	5.320
5,455	5.599	5.660	5.794	5.856	5.990
6.005	6.127	6.257	6.399	6.419	6.544
6.688	6.777	6.857	6.937	7.006	7.194
7.275	7.393	7.453	7.587	7.692	7.789
7.864	7.997	8.042	8.142	8.222	8.925
8.437	8.518	8.623	8.711	8.886	8.908
9.069	9.175	9.222	9.398	9.448	9.691
9.657	9.796	9.808	9.983	10.006	10.122
10.207	10.340	10.426	10.544	10.668	10.732
10.849	10.935	11.094	11.190	11.237	11.398
11.409	11.535	11.640	11.716	11.845	11.991
12.009	12.129	12.233	12.387	12.494	12.540
12.632	12.778	12.883	12.936	13.062	13.187
13.218	13.338	13.472	13.511	13.647	13.794
13.814	13.967	14.059	14.134	14.222	14.302
14.428	14.587	14.872	14.700	14.815	14.997
15.068	15.171	15.227	15.851	15.408	15.529
15.659	15.794	15.801	15.980	16.029	16.149
16.242	16.308	16.441	16.547	16.622	16.749
16.821	16.945	17.094	17.199	17.265	17.312
17.444	17.537	17.874	17.705	17.810	17.983
18.044	18.163	18.272	18.314	18.405	18.578
18.684	18.799	18.869	18.982	19.017	19.150
19.265	19.323	19.499	19.553	19.638	19.725
19.890	19.915	20.084	20.187	20.278	20.313
20.499	20.567	20.815	20.733	20.866	20.987
21.056	21.144	21.250	21.330	21.403	21.575
21.637	21.760	21.802	21.951	22.043	22.125
22.252	22.385	22.472	22.811	22.895	22.749
22.800	23.054	23.079	23.180	23.028	23.314
23.462	23.582	23.637	23.705	23.851	23.931
24.013	24.101	24.272	24.361	24.431	24.509
24.691	24.719	24.801	29.940	25.099	25.117
25.249	25.301	25.413	25.502	25.687	25.745
25.809	25.912	26.048	26.134	26.218	26.317
26.482	26.598	26.858	26.798	26.864	26.902
27.074	27.138	27.322	27.370	27.481	27.548
27.664	27.753	27.885	27.902	28.058	28.164
28.201	28.320	28.428	28.569	28.601	28.740
28.878	28.912	29.045	29.193	29.262	29.394
29.478	29.598	29.683	29.791	29.821	29.907
30.000	30.115	30.269	30.878	30.481	30.512
30.854	30.717	30.889	30.944	31.097	31.197
31.289	31.377	31.482	31.596	31.650	31.722
31.887	31.987	32.017	32.127	32.268	32.365
32.405	32.589	32.884	32.782	32.839	32.932
33.054	33.121	33.324	33.380	33.443	33.395
33.854	33.733	33.890	33.979	34.024	34.143
34.242	34.384	34.412	34.570	34.689	34.780
34.818	34.918	35.020	35.184	35.292	35.371
35.488	35.524	35.665	35.749	35.835	35.904
36.099	36.193	36,330	36.301	36.424	36.537
36.660	36.758	36.899	36.917	37.069	37.183
37.218	37.312	37.491	37.552	37.608	37.786
37.898	37.988	38.015	38.148	38.224	38.318
38.478	38.545	38.682	38.735	38.827	38.958
39.061	39.147	38.233	39.289	39.484	39.597
37.629	37.768	37.908	37.997	38.030	38.104
39.634	39.710	39.877	39.945	40.029	40.121
40.236	40.319	40.434	40.524	40.626	40.730
40.855	40.941	41.006	41.102	41.282	41.349
41.470	41.520	41.628	41.712	41.888	41.901
42.081	42.183	42.200	42.375	42.406	42.556
42.664	42.779	42.838	42.928	43.082	43.195
43.260	43.864	43.472	43.537	43.606	48.786
43.865	43.978	44.061	44.110	44.241	44.394
44.434	44.585	44.698	44.721	44.882	44.996
45.082	45.129	45.224	45.309	45.438	45.592
45.629	45.762	45.895	45.920	46.050	46.128
46.270	46.357	46.412	46.519	46.691	46.789
46.918	46.990	47.030	47.180	47.321	47.370
47.417	45.589	47.699	47.720	47.842	47.907
48.023	48.158	48.206	48.326	48.475	48.516
48.638	48.777	48.888	48.923	49.062	49.156
49.288	49.328	49.414	49.514	49.618	49.613
49.886	49.987	50.009	50.128	50.266	50.391
50.468	50.528	50.687	50.760	50.880	50.974
51.002	51.155	51.243	51.328	51.475	51.519
51.620	51.720	51.873	51.974	52.023	52.192
52.266	52.309	52.472	52.512	52.668	52.703
52.835	52.978	53.080	53.164	53.221	53.345
53.405	53.545	53.672	53.706	53.880	53.909
54.060	54.180	54.273	54.391	54.418	54.543
54.639	54.789	54.879	54.927	55.077	55.100
55.295	55.323	55.485	55.578	55.658	55.708
55.814	55.964	56.060	56.179	56.258	56.378
56.412	56.506	56.518	56.781	56.823	56.956
57.065	57.164	57.271	57.326	57.453	57.563
58.281	58.378	58.468	58.589	58.620	58.737
58.818	58.992	59.075	59.139	59.274	59.324
59.422	59.522	59.607	59.752	59.859	59.968
60.073	60.172	60.206	60.387	60.403	60.577
60.633	60.744	60.895	60.909	61.073	61.190
61.214	61.382	61.455	61.567	61.684	61.770
61.837	61.984	62.098	62.139	62.218	62.364
62.448	62.557	62.666	62.719	62.828	62.948
63.038	63.145	63.260	63.358	63.483	63.566
63.820	63.732	63.877	63.986	64.052	64.189
64.297	64.357	64.404	64.543	64.574	64.780
64.894	64.963	65.087	65.170	65.294	65.319
65.427	65.550	65.615	65.788	65.809	65.942
66.078	66.145	66.278	68.305	66.498	66.552
66.597	66.720	66.838	66.949	67.057	67.192
67.306	67.368	67.437	67.528	67.608	67.709
67.898	67.910	68.068	68.151	68.230	68.339
68.487	68.500	68.606	68.700	68.849	68.910
69.092	69.170	69.239	69.865	69.440	69.509
69.878	69.767	69.844	69.997	70.007	70,191
70.216	70.300	70.462	70.526	70.602	70.794
70.853	70.903	71.013	71.108	71.233	71.300
71.485	71.578	71.659	71.752	71.876	71.932
72.073	72.122	72.260	72.396	72.482	72.541
72.889	72.724	72.877	72.925	73.017	73.172
73.287	73.329	73.437	73.506	73.881	73.780
73.848	73.977	74.015	74.139	74.292	74.350
74.403	74.569	74.634	74.762	74.826	74.970
75.054	75.125	75.298	75.344	75.493	75.532
75.848	75.720	75.878	75.939	78.021	78.142
76.293	78.377	76.498	78.573	78.616	78.759
78.823	78.949	77.058	77.112	77.238	77.352
77.458	77.577	77.666	77.797	77.837	77.993
78.090	78.120	78.248	78.327	78.474	78.509
78.666	78.770	78.814	78.908	78.041	79.162
79.279	79.338	79.420	79.563	79.599	79.712
79.843	79.924	80.098	80.140	80.228	80.310
80.409	80.554	80.605	80.781	80.814	80.908
81.083	81.122	81.297	81.383	81.403	81.511
81.623	81.731	81.875	81.957	82.001	82.189
82.247	82.331	82.408	82.538	82.821	82.798
82.817	82.981	83.074	83.175	83.299	83.308
83.429	83.578	83.635	83.771	83.897	83.971
84.015	84.138	84.279	84.321	84.405	84.521
84.668	84.787	84.829	84.950	85.052	85.158
85.273	85.338	85.437	85.545	85.812	85.773
85.840	85.962	86.050	86.141	86.233	86.391
86.440	86.577	86.663	86.722	86.854	86.960
87.004	87.189	67.233	67.387	87.448	87.502
87.819	87.792	87.899	87.958	88.029	88.188
88.225	88.348	88.421	88.548	88.627	88.722
88.837	88.954	89.009	89.172	89.288	89.307
89.454	89.589	89.645	89.774	89.803	89.943
90.020	90.123	90.275	90.382	90.417	90.538
90.666	90.756	90.831	90.908	91.029	91.135
91.241	91.314	91.481	91.584	91.662	91.795
91.861	91.942	92.035	92.173	92.222	92.388
92.440	92.533	92.875	92.730	92.803	92.935
93.091	93.168	93.299	93.323	93.450	93.325
93.668	93.7752	93.898	93.982	94.060	94.118
94.237	94.673	94.435	94.512	94.898	94.715
94.832	94.925	95.038	95.104	95.282	95.364
95.430	95.519	95.580	95.758	95.870	95.969
96.003	96.198	96.287	96.365	96.453	96.539
96.685	96.719	96.801	96.938	97.009	97.147
97.261	97.317	97.401	97.537	97.664	97.758
97.844	97.938	98.073	98.140	98.214	98.340
98.432	98.575	98.660	98.719	98.807	98.901
99.079	99.178	99.232	99.385	99.402	99.588
99.697	99.731	99.896	99.991

Les lots pourront être retirés sur présentation du numéro gagnant, du 11 juin au 7 juillet, au N° 70 de la rue Brûle-Maison, à Lille, de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 18 h. 30.

Tramways L et D, arrêt rue Brûle-Maison.

Du 8 juillet au 1er septembre réclamer les lots par correspondance.

Nous invitons vivement les gagnants à ramettre leurs billets soit au receveur, soit au facteur qui se chargeront de leur faire parvenir leurs lots sans aucun frais d'expédition.

Pour toute demande adressée directement, prière d'envoyer les frais d'expédition avec le billet.

Tout lot non réclamé au 15 septembre sera définitivement acquis à l'œuvre.

La Politique régionale

A PROPOS DE MEETINGS POLITIQUES A LILLE

M. Roger SALENGRO, député-maire, a adressé à M. DOUMERGUE, Président du Conseil des Ministres « une indispensable protestation et une suprême mise en garde »

M. Roger Salengro, député-maire de Lille, a adressé à M. Gaston Doumergue, président du Conseil, une lettre dont nous résumons ci-dessous la teneur.

Le premier magistrat de la cité lilloise avait annoncé l'envoi de ce qu'il considérait à la fois comme « une indispensable protestation et une suprême mise en garde », samedi, au cours du meeting organisé place Vanhoenacker, à l'occasion de l'inauguration de la Maison de la Jeunesse Socialiste Lilloise.

La liberté d'autrui

Le maire de Lille rappelle tout d'abord que les organisations ouvrières de la ville qu'il administre n'ont jamais cessé de respecter la liberté de parole. « Ces dernières semaines la Parti qu'elles combattent en toutes occasions — l'Entente Républicaine Démocratique — a organisé trois fois de suite des réunions où se firent entendre MM. Bonnefous, Paul Reynaud, Scapini, sans qu'elles aient tenté en quoi que ce soit de porter atteinte à l'exercice d'un droit qu'elles se refusent à lui contester. Les travailleurs du Nord ont trop souffert dans le passé d'atteintes à leurs libertés pour tenter aujourd'hui d'attenter à la liberté d'autrui ».

Depuis le 6 février

M. Roger Salengro, cependant remarque que, « depuis l'émeute du 6 février des groupements, en dehors — sinon contre la volonté — les vieux partis de droite, organisent des meetings qu'annonce une publicité insolente et provocatrice. Le 28 avril, avec l'appoint de renforts spécialement venus de Paris, les Croix de Feu faisaient venir M. de la Rocque. Le 30 mai, les Jeunesses Patriotes, en collaboration avec les autres groupements d'extrême droite, en plein accord avec l'Action Française, obtenaient le concours de M. Ybarnegaray. Or voici qu'on annonce, dans quelques brèves semaines, une nouvelle mobilisation tentée par des groupements du même ordre ».

Doubis remarque

Le maire de Lille prend soin de faire connaître au Président du Conseil que « dans ces meetings les orateurs font inonitre d'une rare violence. A telle enseigne que M. Ybarnegaray outragea, non seulement M. Camille Chautemps, ancien Président du Conseil, mais le Garde des Sceaux, M. Henry Chéron, en personne. ».

M. Roger Salengro fait pareillement observer que « l'insolence provocatrice des organisateurs et les violences multipliées de ceux qui parlent sous leurs auspices rompent la trêve » sous le signe de laquelle M. Gaston Doumergue assemble ses ministres.

Une ville en état de siège

Le maire de Lille ne se borne pas à ces remarques subsidiaires. Il fait connaître au Président du Conseil que « ces meetings renouvelés provoquent un vif mécontentement dans une classe ouvrière qu'alarment un chômage qui étend ses ravages et des diminutions de salaires qui condamnent des dizaines de milliers d'hommes et de femmes à la sous-alimentation ».

Il indique au surplus que « ces meetings ne se tiennent qua dans la mesure où les protège un service d'ordre si massif qu'il assemble, non seulement la Police Municipale et la Gendarmerie Départementale, mais des dizaines de pelotons de Gendarmerie mobile ». Or ces forces armées sont si compactes « que chaque mobilisation entraîne des dépenses se chiffrant par des sommes énormes ». Or l'appareil de répression se montre « si draconien qu'il met les quartiers du centre, des heures durant, en état de siège et, par le système des arrestations préventives et le débarquement à plusieurs heures de Lille daps des villages lointains, provoque les légitimes protestations des démocrates fidèles à l'esprit des Droits de l'Homme ».

Suprême mise en garde

M. Roger Salengro attire en conséquence l'attention de M. Gaston Doumergue sur la situation « et les craintes et les angoisses qu'elle cause à des hommes qui gardent à la fois leur sang-froid et leur libre arbitre ».

Si le Président du Conseil n'intervient pas « pour mettre un terme aux débordements des ligues fascistes, Lille et notre Nord, un jour ou l'autre, connaîtront des événements graves ».

Le maire de Lille croit faire son devoir « de maire et d'honnête homme » en informant le Gouvernement « avant qu'il soit trop tard ».

ÉLECTIONS CANTONALES

CANTONS NORD, EST ET OUEST DE ROUBAIX

Les candidats du Parti Socialiste (S.F.I.O.)

La section roubaisienne du parti socialiste (S.F.I.O.) nous communique :

« Les sections socialistes de Roubaix, Wattrelos, Croix et Wasquehal se sont réunies hier dimanche à « La Paix » pour désigner leurs candidats aux prochaines élections cantonales.

« Ont été désignés :

Pour le canton Nord : M. Henri Grittaut, conseiller général sortant.

Pour le canton Est : M. Henri Watremez, conseiller d'arrondissement.

Pour le canton Ouest : M. Léandre Dupré, député, adjoint au maire de Roubaix ».

LA TOMBOLA DE « LA MAISON DU POIL